

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	291
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
d. Locaux industriels	28 220
Taxe foncière (non bâti) :	4 079

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Base minimum	
d. Locaux industriels	
e. Autres allocations	

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :

Dotation pour perte de THLV :	0
--------------------------------------	----------

Dotation TH (Mayotte) :

6. COEFFICIENT CORRECTEUR	0,597175
----------------------------------	-----------------

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	86 449
Taxe foncière (non bâti)	460
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	9 431

3. CVAE

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : exonérations non compensées	

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants	308 362
b. Bases résidences secondaires soumises à majoration	5 914
c. Bases des locaux vacants soumis à THLV	10,99
d. Taux figé de taxe d'habitation	
e. Taux résidences secondaires soumises à majoration TH	0,00

5. PRODUIT DES IFR

Eoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Centrales géothermiques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - Stockage, transport...	

7. FRACTION DE TVA

>>>

6. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

	Taux moyens communaux de 2020 au niveau national ¹²		Taux plafonds 2021 départemental ¹³		Taux plafonds 2021 ¹⁴		Taux 2020 des EPCI ¹⁵		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2021 (col.14 - col.15) ¹⁶	
Taxe foncière (bâti).....	44,55	41,37	111,38	7,67000	103,71					
Taxe foncière (non bâti).	49,79	58,94	147,35	7,30000	140,05					
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>					

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 :	national	communal	>>>

Taux de CFE perçue en 2020 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

30,17

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés